



## ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

### RAPPORT DE MISSION DE TERRAIN POUR LA VISITE DES SITES DU PROJET « REBOISEMENT 1400 » DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA

<b>Période :</b>	<b>Du 19 au 22 Mars 2019</b>
<b>Durée :</b>	03 jours
<b>Lieux :</b>	NYAMBAKA
<b>Objectif principal :</b>	Rencontrer les responsables techniques communaux de NYAMBAKA pour une visite des sites de projet « Reboisement 1400 » en vue de dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer.
<b>Financement/Bailleurs de fonds :</b>	Contrat de subvention « <b>Reboisement 1400</b> » avec l'Union européenne.
<b>Chef de l'activité</b>	AKAGOU SOKENG Loïc
<b>Equipe de l'activité</b>	- AKAGOU SOKENG Loïc
<b>Logistique</b>	Transport en commun
<b>Référence TOMPRO</b>	Budget de l'action Rubrique 1 : Ressources Humaines Activité 1.3.2 Mission personnel affecté à l'action Rubrique 2 : Voyages Activité 2.2 : transports locaux
<b>Financement/Bailleurs de fonds :</b>	Contrat de subvention « <b>Reboisement 1400</b> » avec l'Union européenne.
<b>Rapport rédigé par :</b>	AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 »



**MARS 2019**

## **TABLE DES MATIERES**

LISTE DES TABLEAUX .....	2
LISTE DES PHOTOS .....	2
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	3
2.1. OBJECTIF PRINCIPAL .....	3
2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	4
3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL .....	4
4. DÉROULEMENT DE LA MISSION.....	4
5. Visites des sites pouvant servir de reboisement DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA .....	6
6. RESULTATS OBTENUS .....	7
7. ANNEXES .....	8

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 2 : Points d'attention, observations faites et recommandations .....	5
Tableau 3 : Superficie à reboiser par site de reboisement.....	6

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 : Entretien avec Monsieur le Maire de la commune de Nyambaka et les responsables communaux .....	5
Photo 2 : Sites de reboisement de MANGOLI Village.....	9
Photo 3 : Sites de reboisement de MANGOLI 1.....	9
Photo 4 : Sites de reboisement de SANSOUMI.....	9
Photo 5 : Sites de reboisement de MAGON .....	10

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR<sup>1</sup>, qui s'articule autour de l'APV/FLEGT<sup>2</sup>. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

L'Action, sous forme d'une subvention octroyée à l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM<sup>3</sup>), permettra de conduire des activités de reboisement et de régénération dans les forêts communales des zones sèches et de transition, à travers le Centre Technique de la Forêt communale (CTFC), qui est l'organe technique de l'ACFCAM. A cet effet, une mission de terrain a été effectuée par le Responsable Antenne Zone de Transition du projet « reboisement 1400 » dans la commune de Nyambaka sur la période du 19 au 22 Mars 2019 d'où l'objet du présent rapport de mission.

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

### **2.1. OBJECTIF PRINCIPAL**

L'objectif principal de la mission était de rencontrer les responsables techniques communaux de Nyambaka pour une visite des sites de projet « Reboisement 1400 » en vue de dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer.

---

(i) <sup>1</sup> PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier  
(ii) <sup>2</sup> APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

<sup>3</sup> ACFCAM : <http://www.foretcommunale-cameroun.org>

## **2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, il s'agissait :

- D'échanger avec les responsables techniques communaux sur l'importance, les objectifs visés par le projet « Reboisement 1 400 » ;
- D'effectuer une visite des différents sites de pépinière et les sites de reboisement qui pourront être retenus par projet ;
- D'évaluer les cofinancements en nature et en numéraire de la Mairie pour l'année 2019 ;
- D'évaluer les conditions physiques et environnementales des sites visités.

## **3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

La méthodologie de travail a consisté dans un premier temps à prendre contact avec les différents responsables communaux de la mairie de Nyambaka afin d'harmoniser un plan de travail et d'arrêter une période pour la visite des sites identifiés pour la mise en œuvre du Projet. Le programme de la mission a été arrêté de commun accord, pour une durée de trois (03) jours, notamment du 19 au 22 Mars 2019.

Par la suite, nous avons échangé avec les responsables communaux de la mairie de Nyambaka sur les modalités de mise en place d'une pépinière communale et du choix des sites à reboiser. Le choix des sites à reboiser dans la commune de Nyambaka se sont faites après évaluation des conditions physiques et environnementales de chaque sites visités ( l'accès au site, la proximité des points d'eau disponibles...).

## **4. DÉROULEMENT DE LA MISSION**

Le responsable zone de transition du projet reboisement 1400 ha a débuté la mission par un entretien avec Monsieur le Maire de Nyambaka et les responsables communaux notamment Monsieur ABDOULAZIS DJIBRINE qui a été désigné par le Maire comme Point Focal Projet reboisement 1400 à Nyambaka.



**Photo 1 : Entretien avec Monsieur le Maire de la commune de Nyambaka et les responsables communaux**

Les échanges avec l'exécutif communal de Nyambaka ont porté sur les points d'attention suivant :

**Tableau 1 : Points d'attention, observations faites et recommandations**

Points d'attention	Observations	Recommandations
Cofinancements en nature et en numeraire de la Mairie	Détailler les cofinancements en nature et en numeraire que la Mairie pourra mettre à disposition pour la mise en œuvre du projet.	Une enveloppe de 50 000 Euros sera allouée à la commune de Nyambaka qui devra également apporter un cofinancement en numeraire de 18 000 Euros (Voir tableau en annexe 1)
Lecture et Validation du « COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21 JANVIER avec le Maire de NYAMBAKA » (voir annexe 2)	<p>Lors de cette réunion, la commune avait proposé inistialement 02 sites de reboisement (site de la FC de MAYO BALI et le site de MAYO MANGUE). Au final la commune a choisi 05 sites de reboisement que nous avons tous visités pendant la mission:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 01 site à MANGOLI Village</li> <li>✓ 01 site à MANGOLI 1</li> <li>✓ 02 sites à SANSOUMI</li> <li>✓ 01 site à MAGON</li> </ul> <p>La commune a décidé de reboiser uniquement les arbres fruitiers (manguier, Anacardier, les citrus, les avocatiers)</p> <p>Afin d'éviter les risques de doublons la commune a décidé de différencier les superficies concernées par les appuis de chaque partenaire, en d'autre terme chaque partenaire intervenant dans le reboisement de la commune aura sa propre superficie à reboiser.</p>	<p>La commune devrait se concentrer cette année sur les sites les plus proches MANGOLI Village, le site de MANGOLI 1, et les 02 sites de SANSOUMI, le site de MAGON qui est très éloigné du goudron et de la mairie pourra etre reboisé en année 2 et 3 et meme temps quant on ferra le regani des autres sites.</p> <p>La commune doit s'assurer de la sécurité autour de chaque site de reboisement ;</p> <p>Faire des reunions assorties des PV signés par les chefs de village de chaque site, le préfet et tous les acteurs qui vont intervenir sur le site qui va abriter le verger ;</p>

<p>Activités prioritaires à mettre en œuvre</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Pour le reboisement des sites</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Achat du petit matériel ;</li> <li>➤ Matérialisation des sites à reboiser ;</li> <li>➤ Défricher chaque site de reboisement ;</li> <li>➤ Construire un abris sur chaque site,</li> <li>➤ Acquisition des jalons – Piquetage – Trouaison (creuser les trous en respectant les itinéraires techniques)</li> <li>➤ Suivi et Transport des plants</li> <li>➤ Distribution des plants autour des trous</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Pour la mise en place de la pépinière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparer la terre noire et remplir si possible les sachets de terre noire</li> <li>➤ Commander les semences d’anacardiens et de manguiers</li> </ul>	<p>Une fois avoir creuser les trous laisser refroidir au moins deux mois avant de mettre les jeunes plants</p>
---	---	--

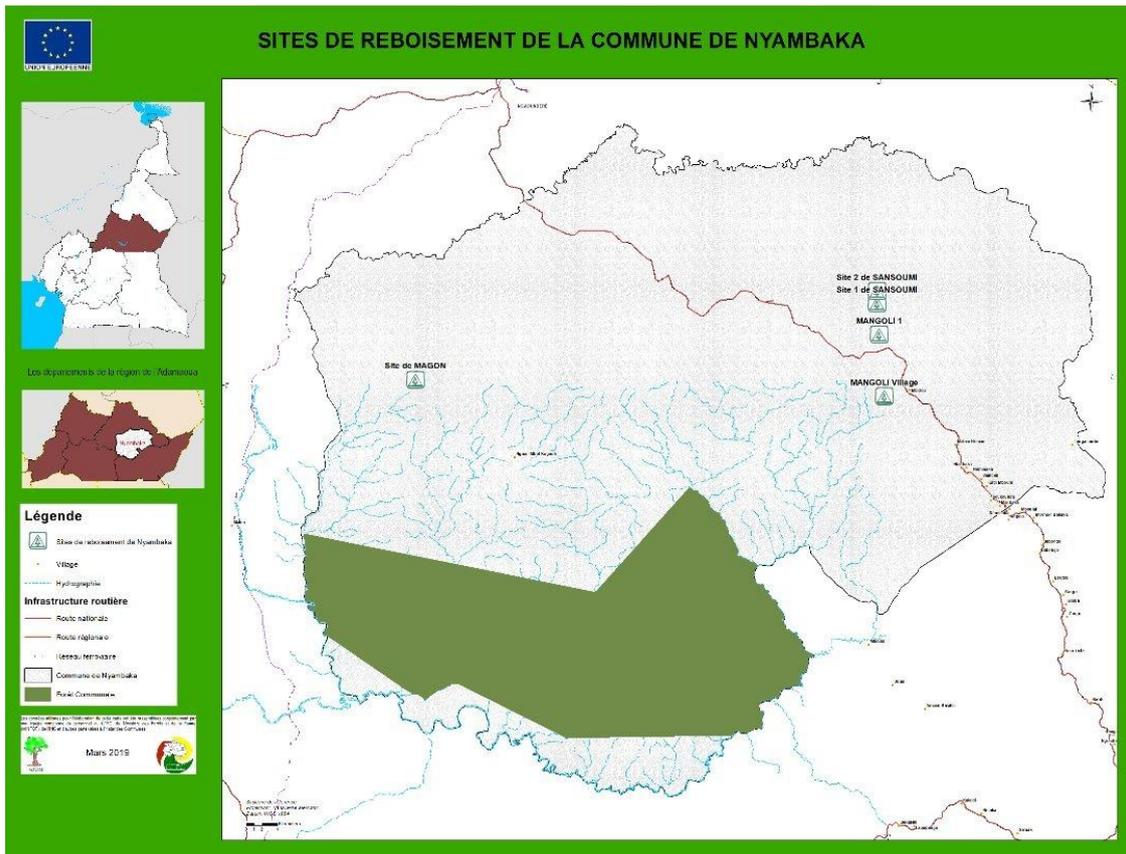
Après ces échanges avec l’exécutif communal de Nyambaka nous nous sommes rendus sur le terrain question de visiter quelques sites de reboisement.

## 5. VISITES DES SITES POUVANTS SERVIR DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA

Cinq potentiels sites de reboisement ont été identifiés et visités. Le tableau 3 donne la superficie à reboiser par site et la carte 1 localise ces sites de reboisement.

**Tableau 2 : Superficie à reboiser par site de reboisement**

Sites de reboisement	Superficie à reboiser en ha
Site de MANGOLI Village	24
Site de MANGOLI 1	12
Site 1 de SANSOUMI	14
Site 2 de SANSOUMI	04
Site de MAGON	30
<b>Total</b>	<b>84 ha</b>



**Carte 1 : Localisation de sites de reboisement dans la commune de Nyambaka**

## 6. RESULTATS OBTENUS

Au terme de cette mission, les résultats suivants ont été obtenus :

- Les visites des différents sites de pépinière et les sites de reboisement projet sont effectués ;
- Les cofinancements en nature et en numeraire de la Mairie pour l'année 2019 sont évalués ;
- Le plan de travail budgetisé est produit ;
- les sites visités sont cartographiés ;
- Les parties se sont accordées sur les contributions en plants de la Mairie et sur les acquisitions de plants sur subvention ACFCAM

## 7. ANNEXES

### Annexe 1 : PERSONNES RENCONTREES SUR LE TERRAIN

La liste des personnes rencontrées lors durant la mission à Nyambaka est la suivante :

N°	Noms et prénoms	Commune/Fonction	Contacts
1.	IYA IBRAHIMA	Maire de Nyambaka	661 60 00 04 675 87 47 87
2.	ABDOULAZIS DJIBRINE	Point Focal Projet reboisement 1400 à Nyambaka	673 52 82 30 699 48 65 00
3.	DJONGYANG Toret	Chef de Poste Forestier de Nyambaka	661 94 05 51 691 87 46 92 675 22 50 54
4.	HAIWANG Aima	AFOP (PADER / GIZ ) Commune de Nyambaka	656 84 52 25 676 23 62 26
5.	MANI NGUIM Léon	Directeur de Publication du journal Express Communal de la Commune de Nyambaka	671 06 21 59 655 63 85 56
6.	AMBA Joëlle Créscence	Sécrétaire du journal Express Communal de la Commune de Nyambaka	698 32 04 63
7.	Papa BABA	Responsable du site 1 de SANSOUMI	667 90 78 11
8.	Papa IYA Bello	Responsable du site de MAGON	661 36 99 80 697 79 52 13

**Annexe 2 : Quelques photos des sites de reboisement**



**Photo 2 : Sites de reboisement de MANGOLI Village**



**Photo 3 : Sites de reboisement de MANGOLI 1**



**Photo 4 : Sites de reboisement de SANSOUMI**



**Photo 5 : Sites de reboisement de MAGON**

### Annexe 3 : Tableau de subvention de l'ACFCAM à la Commune de Nyambaka

**Composante 1** :Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro-forestières

**Composante 3** :Reboiser 70 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique de la commune de Nyambaka

**Composante 4** :Appuyer la commune de Dimako pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal

Commune	réserves ou raison d'intervention	Superficie activité (ha)	Contribution PAMFOR (FED)		Cofinancements des Communes et partenaires	Composantes	PAMFOR (FED) pour 4 ans	Subvention année 1 (25% financement PAMFOR)	Cofinancements des Communes et partenaires Indicatifs
			Subvention	MEO directe CTFC	EURO		EURO	EURO	EURO
11. Nyambaka (ZT)	FC	70	30 000	20 000	18 000	C1	5 000		1 500
						C3	40 000		15 000
						C4	5 000		1 500
						Sous/Total	<b>50 000</b>	<b>12 500</b>	<b>18 000</b>
<b>Budget total</b>			<b>68 000</b>						

**Annexe 4 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE REBOISEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET « REBOISEMENT 1 400 » DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (2019)**

N°	ATIVITES	2019												2020					
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
1	<b>ACHAT DU MATERIEL</b>																		
	Achat du petit matériel																		
2	<b>PREPARATION DU TERRAIN</b>																		
	Matérialisation du site à reboiser																		
	défrichage																		
	Acquisition des jalons – Piquetage - Trouaison																		
3	<b>COMMANDE – ACHAT – TRANSPORT DES PLANTS</b>																		
	Commande																		
	Suivi et Transport des plants																		

4	<b>PLANTATION</b>																	
	Distribution des plants autour des trous																	
	Mise en terre																	
	Clôture																	
5	<b>ENTRETIEN</b>																	
	Dégagement des interlignes + Pare feu+évaluation pertes																	
	Irrigation																	
	Regarni																	

**Annexe 5 : CADRE LOGIQUE ACTIVITES REBOISEMENT COMMUNE DE NYAMBAKA**

			9 300	40 700	50 000	
Résultats	Activités	Sous-activités	Budgets et cofinancements en Euros			
			ACFCAM	Communes	Total	
Sous/Total 1			2 300	2 000	4 300	
<b>Composante 1 : Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro-forestières</b>						
<b>Résultat 1.1 : Le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux</b>	<b>Activité 1.1.1 : Formaliser les partenariats avec les communes retenues</b>	Finaliser la procédure de sélection du site	-	100	100	
		Identifier les partenaires locaux compétents pour appuyer les communes ; formaliser les partenariats entre les parties prenantes	200	300	500	
		Installer et former la cellule de foresterie communale	300	100	400	
			Proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau ; la sécurisation des parcelles,, la lutte antiérosive		100	100
	<b>Activité 1.1.3 : Elaborer 2 études sur les modèles de rentabilité des populations dans les 2 zones du projet</b>	Constituer un échantillon de référence par grandes zones écologiques	-	-	-	
		Elaborer les TDR; exécuter l'analyse; présenter les résultats	-	-	-	
	<b>Activité 1.1.4 : Sensibiliser et former les conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire</b>	Élaborer les modules de formation	400	300	700	
		Organiser la formation à l'occasion des sessions du Conseil Municipal dans la commune	500	400	900	
		Former les responsables Techniques communaux et Organisations locales à la maîtrise des itinéraires sylvicoles	500	200	700	
	<b>Activité 1.1.5 : Communiquer sur les activités du projet</b>	Préparer et valider un plan de travail annuel budgétisé	400	200	600	
		Lancer les campagnes d'affichage, d'information, de sensibilisation, réunion	-	300	300	
	<b>Résultats</b>	<b>Activités</b>	<b>Sous-activités</b>	<b>Budgets et cofinancements</b>		

			ACFCAM	Communes	Total
<b>Sous/Total 2</b>			5 200	37 300	42 500
<b>Composante 3 : Reboiser 70 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique de la commune de Nyambaka</b>					
<b>Résultat 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.</b>	<b>Activité 3.1.1 : Dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer</b>	Visiter les sites, cartographier, évaluer les conditions physiques et environnementales	200	400	600
		Proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau, la sécurisation des parcelles	-	500	500
	<b>Activité 3.1.2 : Délimiter et matérialiser les superficies à restaurer</b>	Décider du mode de délimitation; marquer les limites à la peinture; dégager les paires feux; sécuriser les parcelles à reboiser	500	3 000	3 500
	<b>Activité 3.1.3 : Acquérir ou créer et entretenir les pépinières</b>	Commander les plants pour la première campagne; créer une pépinière communale pour les prochaines campagnes ; assurer le fonctionnement des pépinières communales en continu sur 4 ans ; Former les pépiniéristes communaux	1 000	9 000	10 000
		Faire 1 forages pour 1 site pour arroser les plants	-	15 000	15 000
	<b>Activité 3.1.4 : Préparer le terrain et mettre les plants en terre.</b>	Accueillir le matériel pour la préparation du terrain	1 800	-	1 800
		Défricher la parcelle, Ouverture des lignes de plantation ; Rechercher les jalons et faire le piquetage, effectuer les trouaisons	500	3 000	3 500
		Transporter et distribution des plants ; Mettre en place les plants dans chaque trou et rebouchage du trou		500	500
	<b>Activité 3.1.5. : Réaliser la plantation</b>	Acquérir les plants ; Transport et distribuer les plants	-	-	-
		Débouchage des trous ; Mise en place des plants		500	500
		Organiser les cultures intercalaires lorsque possible, Mobiliser les agriculteurs riverains ; organiser la parcellisation et la distribution des terres; faire signer des conventions d'usage à durée déterminée	500	-	500

	<b>Activité 3.1.6 : Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</b>	Installation/ consolidation des dispositifs de sécurité ; création/entretien des pare-feu ; gardiennage	100	2 000	2 100
		Arrosage des jeunes plants ; traitements phytosanitaires ; surveillance des feux ; organiser les regarnis, etc.	500	3 000	3 500
	<b>Activité 3.1.7 : Communiquer sur les activités de reboisement de 400 ha de zones dégradées</b>	Sensibiliser, informer,	100	400	500
		Lancer des campagnes d'affichage dans les mairies +médias. Réunions d'information des populations riveraines.	-	-	-
<b>Résultats</b>	<b>Activités</b>	<b>Sous-activités</b>	<b>Budgets et cofinancements</b>		
			<b>ACFCAM</b>	<b>Communes</b>	<b>Total</b>
<b>Sous/Total 3</b>			<b>1 800</b>	<b>1 400</b>	<b>3 200</b>
<b>Composante 4 : Appuyer la commune de Nyambaka pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal</b>					
<b>Résultat 4.1 : Le marché domestique local est approvisionné en bois légal</b>	<b>Activité 4.1.1 : Former les agents des communes bénéficiaires sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT dans la forêt communale.</b>	Accompagner les communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi de la légalité	-	100	100
		Tester les outils et les procédures sur le terrain	300	200	500
		Former les communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l'origine du bois : le personnel communal (CPF, CFC, agent communal) formé, vérification de l'origine légale du bois	500	500	1 000
		S'assurer que le bois transporté est légal et respecte les obligations en matière de réglementation et de transport	500	300	800
	<b>Activité 4.1.2 : Communiquer sur la légalité du bois et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal</b>	Programmer, tenir des réunions	500	100	600
		Informer, lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + radios locales + articles de presse + dépliants + panneaux + etc. réunions d'information des populations riveraines	-	200	200

## **Annexe 6 : COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU 21 JANVIER avec le Maire de NYAMBAKA**

### **A - COMMUNE : NYAMBAKA : 6 61 600 00 04/ 675 87 47 87**

La réunion qui s'est tenue le 21 janvier était le prolongement des entretiens que le Centre technique a eu avec le Maire de la Commune de NYAMBAKA lors de l'Assemblée générale de l'ACFCAM de décembre 2018.

Cette réunion avait pour objet d'engager les échanges avec la Mairie bénéficiaire de la subvention de l'ACFCAM sur divers aspects préparatoires au projet à savoir :

- Les cofinancements de la Mairie et de ses partenaires
- Les informations sur la localisation des sites d'activités
- Les activités préparatoires à engager par la Mairie avant le démarrage du projet

A l'entame de la réunion, le Maire a tenu à préciser depuis près de deux ans que sa commune a été approché par l'ACFCAM sur le « projet reboisement 1400 », la Commune s'est mise au travail pour mobiliser ses partenaires afin de habituels afin de soutenir les cofinancements nécessaires au projet. Le Maire a salué l'initiative du projet « Reboisement 1400 » qui vient servir de levier pour intéresser d'autres partenaires et augmenter les surfaces de reboisement.

#### **Concernant la localisation des sites de projet.**

La Mairie de NYAMBAKA propose

- Reboisement du site FC de MAYO BALI en cmelima et en anacardier
- Reboisement site MAYO BALI et MAYO MANGUE

Le Maire a tenu à préciser en terme de cofinancement que la Mairie apportera dans le cadre de ce projet :

- Une contribution de 8109 000 de la GIZ (4500 Plants manguiers améliorés, préparation espace et sécurisation de 625M2)
- Un appui d'une valeur de 8000 000 (1200 Plants manguiers, Préparation site, sécurisation) apporté par le MINDEVEL
- D'Un Forage solaire avec Abreuvoir offert par le MINDEVEL
- Une contribution de son partenaire la GIZ et du MINDEVEL pour la sécurisation de 625M2
- Affectation de 4800 000 FCFA en Fonds propres de la Commune pour la préparation des sites devant abriter le projet de reboisement en 2019. (Préparation + Sécurisation).
- Le Maire a aussi souligné que la Commune attend dans le cadre d'une aide gouvernementale (IRAD) d'un appui de 10 000 Plants d'anacardiens entre 2019 et 2020

#### **Le CTFC Attend des précisions de la Mairie sur**

- la superficie concernée par les appuis GIZ
- la superficie concernée par les appuis MINDEVEL
- la Superficie et le nombre de plants concernés par les Fonds propres de la Commune.

Ces informations permettront au Centre technique de mieux orienter pour plus de lisibilité les subventions afin d'éviter les risques de doublons.

A la fin de la réunion le Maire a attiré notre attention sur certaines propositions d'itinéraires techniques pour les fruitiers :

Les ISRAELIENS conseillent 400 plants / Ha

Le MINADER + IRAD conseillent 100 plants / Ha ;

Nous proposons la moyenne à avoir 250 plants / Ha